

# Réforme des retraites Macron : un entêtement idéologique pour une réforme inutile et dangereuse

*"Franchement, ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal. Je veux dire, quand aujourd'hui on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée... Bon courage déjà pour arriver à 62 ans ! C'est ça la réalité de notre pays. Alors, on va dire : non, non, faut maintenant aller à 64 ans ? Vous ne savez déjà plus comment faire après 55 ans..."*

*Emmanuel Macron, 25 avril 2019, à l'issue du grand débat national*

## Un entêtement idéologique

Le gouvernement Macron veut baisser, dès 2023, les impôts sur les entreprises (environ 8 milliards) pour cela il lui faut faire des "économies". Tout de suite ! Ce sera sur le dos des salariés en reportant l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Il compte ainsi trouver l'argent nécessaire. C'est pourquoi malgré toutes les "discussions" et "concertations", le gouvernement ressort aujourd'hui son projet pour les retraites quasi inchangé.

L'impossible financement des retraites est une antienne du discours libéral et un mensonge permettant d'avaliser le dogme faisant des cotisations sociales des « charges » insupportables. S'ajoutent maintenant de nouveaux arguments en invoquant les besoins en termes de dépendance, de santé ou encore d'éducation...

## Une réforme inutile

Selon le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites, les évolutions de la part des dépenses de retraite resteraient tout à fait contrôlées jusqu'en 2070 car, depuis 1993, les réformes successives ont fait leur ravage, en réduisant les droits.

Ainsi la réforme Touraine (lancée sous Hollande), actuellement en cours, va conduire à un âge de départ moyen de 63,7 ans en 2040. Pour Macron et son gouvernement, cela ne va pas assez vite. Il faut l'argent tout de suite et maintenant. C'est pour cela qu'ils décident d'une réforme qui s'applique tout de suite et pour tout le monde. Or, Le COR écrit :

*« Les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».*

## Une réforme dangereuse

La version de la réforme présentée pendant la campagne présidentielle - et maintenue depuis - a pour clef de voûte un report de l'âge légal - soit l'âge minimal à partir duquel on a le droit de partir de la retraite (quel que soit notre nombre de trimestres). Elle comprendrait :

- un report de l'âge légal jusqu'à 65 ans, entrant en vigueur au rythme de 4 mois par année de naissance à partir de l'été 2023 et monterait rapidement en puissance pour les générations suivantes (60 ans et 4 mois pour la génération 61, et augmentation de 4 mois par génération jusqu'à 65 ans pour la génération 1969 et les suivantes).
- un report de l'âge d'ouverture des droits pour "carrière longue" sans doute à 62 ans

- La suppression de régimes spéciaux (EDF, RATP... sauf certains comme la police) qui ne concerne que 8% des salariés retraités.

**Actuellement plus de la moitié des salariés sont sortis de l'emploi à 62 ans, reporter à 65 ans l'âge légal est injustifiable, aussi bien économiquement que politiquement.**

**Qui sera concerné ? Tout le monde mais les catégories populaires le seront particulièrement.**

**Le recul de l'âge légal jusqu'à 65 ans concernerait tout le monde.**

Alors que la durée moyenne de la retraite était de 25,5 ans avant la réforme Sarkozy, elle est de 24,5 années aujourd'hui et devrait descendre à 23 ans en 2030, avec la pleine entrée en vigueur du décalage de la retraite à 65 ans.

Le gouvernement a beau répéter "on vit plus vieux il faut travailler plus", la réalité est qu'on vit plus vieux mais qu'il nous prépare une retraite plus courte et en moins bonne santé.

En 2020 à 62 ans, plus de la moitié des personnes étaient déjà retraitées. A 63 ans c'était les trois quarts d'une génération, et la moitié des cadres - qui perdraient alors deux ans de retraite.

**Les effets à attendre de la retraite à 65 ans seraient durs et très inégalitaires :**

- pour les personnes encore en emploi à 62 ans, la conséquence serait un allongement de la carrière sans bénéficier de la surcote et au risque de conséquences pour la santé psychique ou physique.
- Pour les personnes déjà hors de l'emploi à 61 ans (en 2021 moins d'une personne sur deux est en emploi à 61 ans, un quart est en retraite anticipée, et un quart "sans emploi ni retraite" [COR 2022]), la conséquence principale sera un **allongement de précarité** qu'ils connaissent déjà entre emploi et retraite (RSA, chômage, invalidité, maladie...). Pour rappel 30% des seniors sans emploi ni retraite vivent sous le seuil de pauvreté.
- Pour les salariés, les 40% ayant les revenus les moins élevés de 48 à 55 ans, la réforme diminuerait de près de deux ans en moyenne leur durée de retraite.
- Pour les femmes, le report de l'âge de la retraite diminuerait le bénéfice des trimestres pour enfants. Si c'est la solution "allongement de la durée de cotisation" qui est retenue, les femmes ayant une carrière incomplète, qui touchent déjà les pensions les plus faibles, seront davantage pénalisées.

**Alors pourquoi le gouvernement tient-il à cette réforme ?**

Le gouvernement poursuit, par ce projet de réforme des retraites, **un objectif de diminution des dépenses publiques et particulièrement des dépenses sociales**. Il l'a écrit très précisément dans le pacte de stabilité envoyé en juillet 2022 à la Commission européenne et dans le budget 2023.

Les **principaux bénéficiaires de cette baisse des dépenses seront les entreprises** avec la suppression de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, déterminée en fonction du chiffre d'affaires réalisé) pour -8 Md€ de recettes par an en 2024 (dont 4,1Md€ dès le budget 2023). Cette diminution est à mettre en regard des 9Md€ par an économisés en 2027 sur les salarié.e.s du fait de la réforme des retraites.

Le gouvernement Macron veut aussi maintenir sur le marché du travail, le plus grand nombre de personnes, le plus longtemps possible, et dans n'importe quelles conditions. Un plus grand nombre de travailleurs aurait pour conséquence de mettre les demandeurs d'emploi en

concurrence entre eux et de tirer à la baisse les salaires et les conditions de travail... Au détriment du temps libéré, du temps pour soi ou pour ses proches.

### **D'autres solutions existent.**

- Le système de retraites était excédentaire en 2021, il sera légèrement déficitaire pour les prochaines années. Le Conseil d'orientation des retraites rappelle dans son rapport 2022 que "l'essentiel du déficit est provoqué par l'évolution des ressources dont la part dans le PIB diminuerait de 0,3 point" et non par des dépenses qui seraient trop importantes. **Sa résorption est un choix politique, rien n'oblige à une réforme des retraites** : une augmentation modérée des cotisations sociales, de l'ordre de 4,50€ par mois (pour le salaire moyen, soit 2,25€ pour un salaire au SMIC), suffirait à supprimer le déficit du régime.

- Financer nos retraites est un choix de société et le recul de l'âge de la retraite n'est pas la seule solution. C'est même en contradiction avec le sens de l'histoire. Depuis plus d'un siècle on vit de plus en plus longtemps et le temps passé à travailler sur l'année et sur la vie entière a reculé grâce notamment aux progrès techniques et à l'augmentation de la productivité.

Augmenter les ressources et donc les cotisations passe par :

-une augmentation générale des salaires pour rééquilibrer la répartition des richesses en faveur du travail,

-l'égalité salariale entre les femmes et les hommes,

-la réduction massive du chômage.

Parallèlement, il est indispensable d'**abandonner toutes les exonérations et les diminutions de cotisations dites patronales qui n'ont jamais fait la preuve de leur efficacité en matière d'emploi**. Il faut taxer aussi les revenus financiers tout en luttant efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale. **Il faut s'opposer à tout plafonnement du financement global des retraites en % du PIB**. Cela entraîne en effet inévitablement, du fait de l'augmentation de la proportion de retraité.e.s dans la population, une baisse du niveau des pensions et l'impossibilité de droits nouveaux. Cette limitation voulue par le gouvernement est dogmatique et vise à la privatisation du système. L'histoire a montré qu'on peut assurer des retraites décentes et fondées sur la solidarité entre générations : entre 1960 et 2020, l'augmentation de la part du PIB consacrée aux retraites de 5% à 14% a permis de réduire la pauvreté des retraité-es sans dégrader le niveau de vie des actifs et actives, bien au contraire ! Il est donc possible d'augmenter la part du PIB consacrée aux retraites.

**La retraite c'est, selon toutes les enquêtes, une période de la vie qui devrait être particulièrement heureuse. Le fait de rester plus longtemps au travail met en péril l'idée de profiter de sa vie. D'en profiter autrement en tout cas, et souvent mieux.**

**Défendons cette idée.**

**Plus que jamais, mobilisons-nous contre Macron et son gouvernement !**